

# Programme Prioritaire de Recherche « Outre-mer »

Appel à Projets 2025 PPR Outre-mer



# Déroulé

## Tour de table

1 – Cadrage général

2 – Objectifs de l'AAP

3 – Les 3 défis

4 – Critères

5 – Evaluation des lettres d'intentions (points essentiels)

Présenté par l'ANR

6 – Critères de recevabilité

7 – Evaluation des projets

Questions/Réponses

# 1 – Cadrage général

## Comité de coordination, rôle

1. Cohérence des projets avec les défis scientifiques
2. Complémentarité avec les autres actions du programme
3. Analyse des lettres d'intention (ANR, Pdt Comité d'experts internationaux) ; recommandations
4. Sur la base des évaluations diligentées par l'ANR, proposition au SGPI
5. Suivi scientifique annuel des projets (ANR)
6. Suivi communication/valorisation



**Rim Al Amir**  
Chargée de  
Programme, IRD



**Alexandre Ganachaud**  
Conseiller scientifique PPR  
Outre-mer, IRD  
Président Coordination



**Frédéric Menard**  
Conseiller scientifique  
Outre-mer, IRD



**Étienne Snoeck**  
Conseiller scientifique Outre-  
mer, CNRS



**Jean-Marc Thévenin**  
Conseiller scientifique Outre-  
mer, CIRAD

# 1 – Cadrage général

## Objectif global

- **Pollutions agricoles / minières / urbaines:**
  - englobant les questions sociétales et environnementales
  - dans le contexte du changement climatique et du déclin de la biodiversité

## Démarche

- Sciences de la durabilité : transdisciplinarité, orienté vers des solutions locales et co-construites
- Ancrage territorial
- Renforcement des communautés scientifiques ultramarines
- Évaluation de l'impact sociétal des projets

## Zones d'étude

- **Pays et Territoires d'Outre-mer de la zone inter-tropicale**

# 1 – Cadrage général

## Bref historique

- **Décembre 2022** : Annonce en Guyane d'un PPR Outre-mer de 15M€ par Ministre de l'ESR et Ministre délégué chargé des Outre-mer
- **2023** :
  - Coordination scientifique IRD-Cnrs-Cirad et cadrage sur la base de la commande du Ministère → un projet spécifique de structuration d'OPALE (Observatoire de la pollution agricole aux Antilles)
  - Mobilisation des écosystèmes ESR ultramarins
  - Evaluation par un comité indépendant (CSTP) – mis en place par l'ANR
- **Juillet 2024** : DPM sur le contrat de gouvernance (5M€)
- **Octobre 2024** : signature du Contrat attributif d'aide entre ANR et IRD pour la gouvernance
- Démarrage officiel au **1er décembre 2024**
- **Juin 2025** : Texte de l'aap (10M€) transmis au SGPI
- **Novembre 2025** : signature PM de l'arrêté du PPR Outre-mer
- **Janvier 2026** : approbation au JO du cahier des charges de l'aap (10M€)

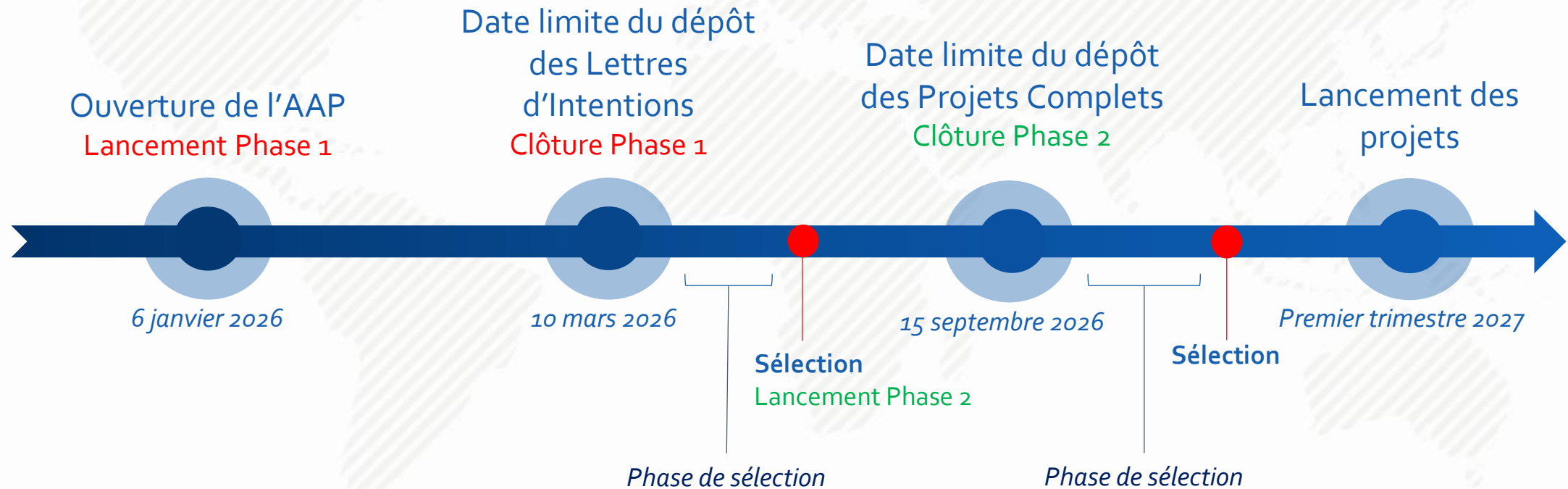
# 1 – Cadrage général

## Autres actions du PPR-Outre-mer

- Projet ciblé: eCoSeA, Guadeloupe/Martinique - 2M€
- Actions de la gouvernance - 3M€
  - Thèses x9 : hors AAP
  - Maturation de projets d'innovation
  - Contrats d'apprentissage : Soutien aux projets sélectionnés via l'AAP
  - Concours Lycées-collèges (Fondation CGénial)
- 10M€, AAP

# 1 – Cadrage général

## Calendrier – AAP en deux phases



## 2 – Objectifs de l'AAP

- Effets des pollutions sur les socio-écosystèmes, la vulnérabilité des populations et les inégalités sociales qui peuvent en découler, et des propositions de solutions co-construites
- Enjeux liés à des milieux ayant subi, subissant ou potentiellement pouvant subir des dégradations dues :
  - Aux **pollutions agricoles** (intrants et/ou pesticides)
  - Aux **pollutions d'origine minière** (exploitations industrielles actives / fermées/ futures; exploitations artisanales autorisées ou clandestines)
  - Aux **pollutions urbaines**, résultant de l'extension croissante et mal maîtrisée des surfaces urbanisées et leurs effets sur les socio-écosystèmes terrestres
- Les consortiums devront contribuer à renforcer les travaux des équipes de recherche et des laboratoires ultramarins.

## 3 – Défis

- 1 – Vulnérabilités et spécificités structurelles des territoires ultramarins face aux pressions anthropiques et économiques générant des pollutions.
- 2 – Dynamiques des pollutions dans les socio-écosystèmes ultramarins et anticipation de leurs impacts et des dégradations potentielles à venir
- 3 – Transition et solutions pour les socio-écosystèmes dégradés par des pollutions.

# 4 – Critères

## Critère 1 – Excellence et ambition scientifique

- Clarté des objectifs et des hypothèses de recherche ;
- Caractère novateur, ambition, originalité, rupture méthodologique ou conceptuelle du projet par rapport à l'état de l'art ;
- Qualité des approches intégratrices mobilisant une diversité de compétences disciplinaires lorsque cela est adapté ;
- Pertinence de la méthodologie ;
- Pertinence de la contribution scientifique à la mise en œuvre de solutions.

# 4 – Critères

## Critère 2 – Qualité du consortium, moyens mobilisés et gouvernance

- Compétence et implication du responsable du projet : expertise dans le domaine, capacité à coordonner des consortia ambitieux voire pluridisciplinaires, parcours de carrière, reconnaissance internationale, capacité à mobiliser les acteurs ESR et les parties prenantes du territoire ;
- Complémentarité du consortium scientifique au regard des objectifs du projet ;
- Adéquation entre les moyens humains, financiers, et les objectifs visés.
- Pertinence du calendrier, gestion des risques scientifiques et solutions alternatives, crédibilité des jalons proposés.
- Pertinence et efficacité de la gouvernance du projet.

# 4 – Critères

## Critère 3.1 – Adéquation à l'AAP : La transdisciplinarité au cœur des projets de recherche

Sustain Sci (2012) 7 (Supplement 1):25–43  
DOI 10.1007/s11625-011-0149-x

SPECIAL FEATURE: ORIGINAL ARTICLE

Sustainability science: bridging the gap  
between science and society

### Transdisciplinary research in sustainability science: practice, principles, and challenges

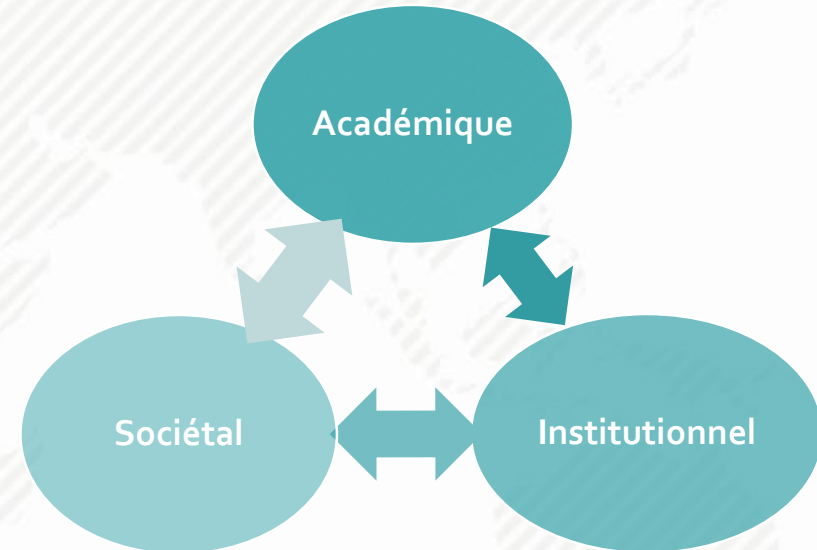
Daniel J. Lang · Arnim Wiek · Matthias Bergmann ·

#### DEFINITION

- Vise à résoudre des problèmes sociétaux et des problèmes scientifiques connexes
- En intégrant les connaissances non scientifiques

#### OBJECTIF

Générer une connaissance en soutien à une action collective



# 4 – Critères

## Critère 3.1 – Adéquation à l'AAP : La transdisciplinarité au cœur des projets de recherche

Sustain Sci (2012) 7 (Supplement 1):25–43  
DOI 10.1007/s11625-011-0149-x

SPECIAL FEATURE: ORIGINAL ARTICLE

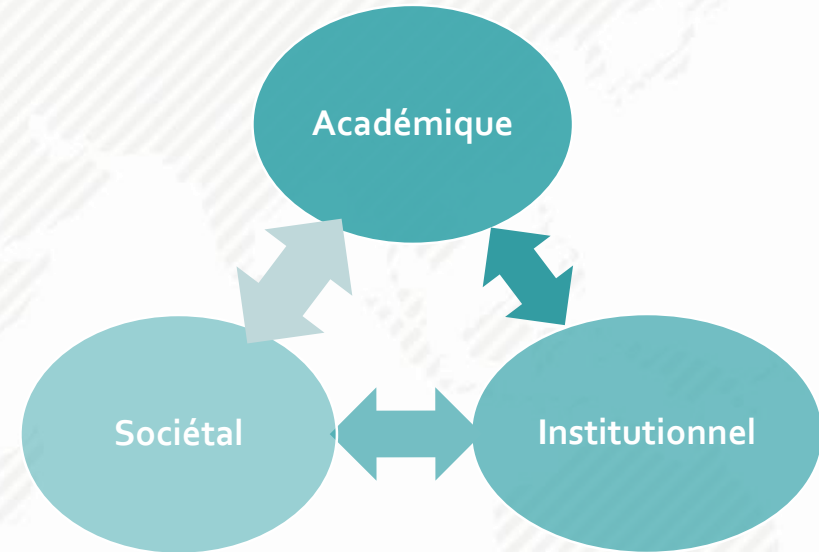
Sustainability science: bridging the gap  
between science and society

### Transdisciplinary research in sustainability science: practice, principles, and challenges

Daniel J. Lang · Arnim Wiek · Matthias Bergmann ·

#### ELEMENTS CLES

- Engager les porteur.euses d'enjeux et décideur.euses dès la construction des projets
- Identifier les enjeux, les menaces, les indicateurs
- Identifier les questions de recherches
- Identifier les trajectoires et solutions



# 4 – Critères

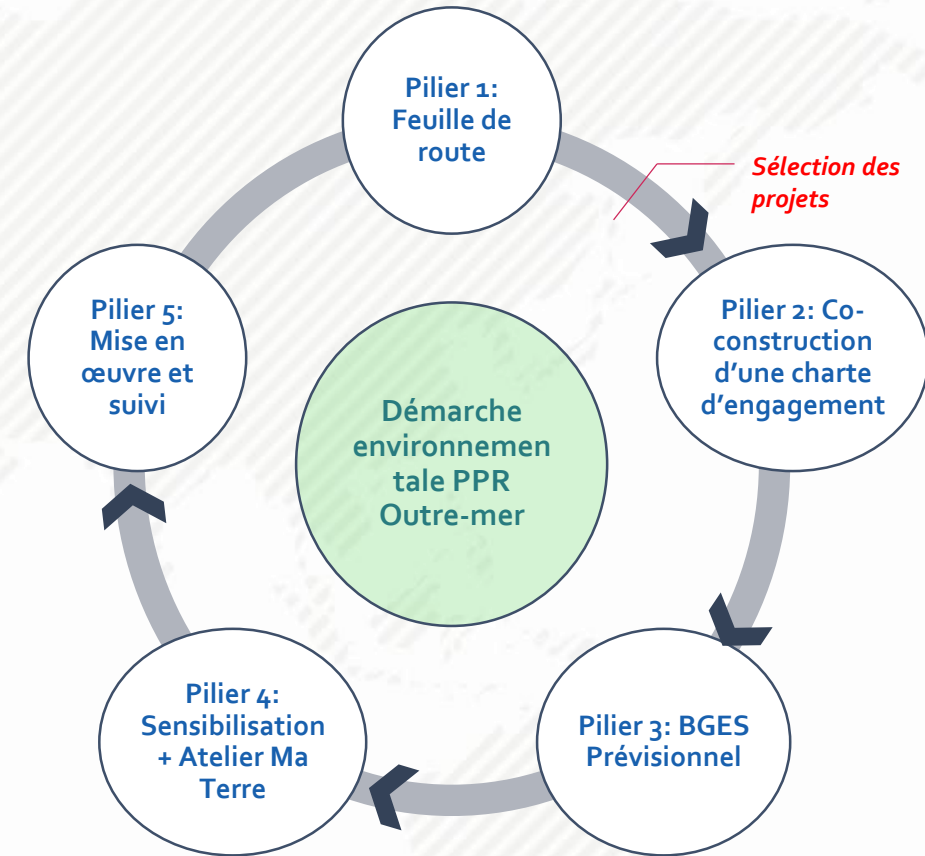
## Critère 3.2 - Empreinte environnementale

Promouvoir une exemplarité dans la transition énergétique des projets de recherche



- Feuille de route propre à chaque projet, dont un modèle sera partagé par la gouvernance
- Identifier un.e référent.e
- Co-construction d'une charte environnementale

Lien Labo1point5: <https://labos1point5.org/>



Objectifs Ministères (IRD, CNRS et CIRAD)

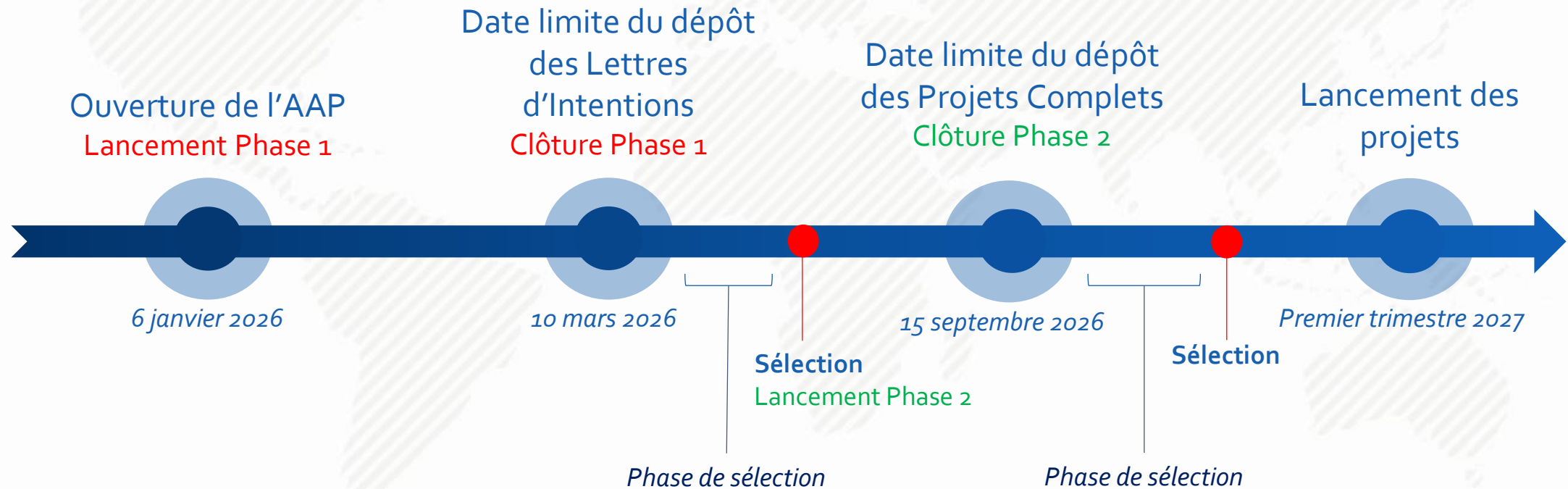


Trajectoire de baisse des émissions de -5% / an

# 5 – Évaluation des lettres d'intentions (points essentiels)

- La pertinence de la proposition par rapport aux objectifs et aux défis du PPR Outre-mer.
- La qualité et la complémentarité du consortium pour répondre aux enjeux ciblés.
- L'adéquation des objets de recherche, des terrains, des infrastructures ou des sites expérimentaux envisagés par rapport aux questions scientifiques abordées dans le projet et au bénéfice des objectifs spécifiques du programme sur les territoires français ultramarins.
- Les impacts recherchés du projet.
- Le cas échéant l'implication de porteurs d'enjeux et leur pertinence

# Rappel Calendrier – AAP en deux phases





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Webinaire d'information Appel à projets du PPR Outre-mer**

**Agence Nationale de la Recherche :**

Yvan Lagadeuc

Marion Patte



# Informations/documents

Page web de l'appel : <https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/france-2030-ppr-oultre-mer-appel-a-projets-2025/>

## Documents de référence et site de dépôt ^

- ↓ Texte de l'appel de l'AAP PPR Outre-Mer
- ↓ Règlement financier des PPR
- 🔗 Site de dépôt des lettres d'intention

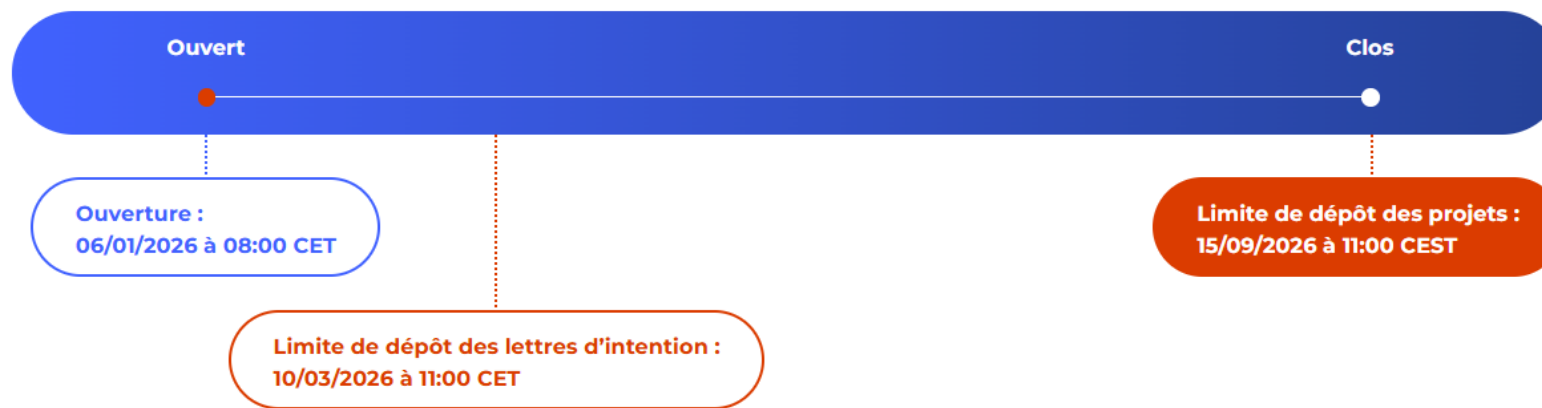
Trame du document scientifique – à venir

Trame de l'annexe financière – à venir

Site de dépôt du dossier complet – à venir

## Documents de dépôt ^

- ↓ Trame de la lettre d'intention



# Dépôt des projets

---

## Phase 1 : Lettre d'intention

- Lettre d'intention, en anglais, 5 pages max
- Clôture le 10 mars 2026

## Phase 2 : Projet complet

- Document scientifique, en anglais, 15 pages max
- Document administratif et financier (qui rassemble la description administrative et budgétaire du projet et les lettres d'engagement)
- Clôture le 15 septembre 2026

# Critères de recevabilité

---

- Respecter la date de clôture
- La lettre d'intention doit suivre le modèle fourni sur la page web de l'appel à projets
- Une même personne ne peut être le RST que d'un seul projet
- L'établissement coordinateur doit être un établissement supérieur et/ou un organisme de recherche
- La durée du projet est de 5 ans
- Le montant de l'aide demandée ne doit pas être supérieure à 2M€, hormis pour les projets portant sur plusieurs DROM-COM de bassins océaniques différents dont l'aide demandée peut atteindre 4M€ maximum
- Le consortium doit comprendre au minimum 3 établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche, dont les universités ultramarines des DROM-COM concernés par les projets

# Evaluation des projets

---

- Évaluation par le comité de coordination scientifique du PPR Outre-mer en association avec la présidence du comité d'évaluation qui évaluera les projets complets lors de la phase 2
- Pour les propositions retenues en phase 1 : rédaction d'éventuelles recommandations sur le projet complet à déposer en phase 2
- Pour les propositions non retenues en phase 1 : rédaction des raisons qui ont motivé la décision des évaluateurs

# Rappel : limite de dépôt et contact

---

Dépôt des lettres d'intention : 10 mars 2026

Page web : <https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/france-2030-ppr-oultre-mer-appel-a-projets-2025/>

Contact ANR : [ppr-oultre-mer@anr.fr](mailto:ppr-oultre-mer@anr.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

**Merci pour votre attention !**



# Questions/Réponses (Utiliser le chat)